

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 16276 Numéro SIREN : 794 832 618 Nom ou dénomination : A BOUT DE FIL

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 150875



20221508752021

DATE DEPOT : 25/11/2022

N° DE DEPOT : 150875

N° GESTION : 2013B16276

N° SIREN : 794832618

DENOMINATION : A BOUT DE FIL

ADRESSE : 17 rue du Pont aux Choux 75003 Paris

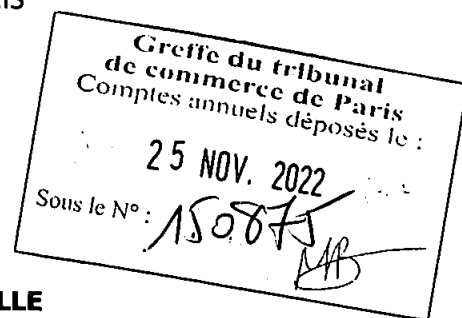
MILLESIME : 2021

SAS A BOUT DE FIL

Société Par Action Simplifiée - Au capital de 69 000 €

Siège social : 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS

794 832 618 RCS PARIS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 Octobre 2022

L'an 2022, Le 14 Octobre, à 10 heures,

Les associés de la société SAS A BOUT DE FIL, société à action simplifiée à capital variable dont le siège social est fixé 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 794 832 618, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les associés présents ou représentés.

Madame Marie-France VUILLIER préside la séance en qualité de Présidente.

La présidente constate que les associés présents ou représentés réunissent le quorum nécessaire pour que l'assemblée soit régulièrement constituée et puisse valablement délibérer dans les conditions ordinaires.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,

2° Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,

3° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,

4° Quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021,

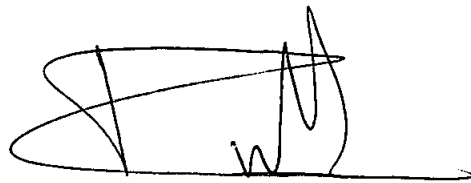
5° Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la convocation
- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- les statuts de la société,

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Copie certifiée conforme à
l'original.

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' or 'Z' shape followed by a horizontal line and a small 'w' or 'u' shape.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve le dit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître une perte de – 13 788.55 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidente et aux membres du conseil de la présidence de l'exécution de leur mandat de responsabilité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidente décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à – 13 788.55 euros, de la manière suivante :

- 13 788.55 € au compte de « report à nouveau »

L'assemblée générale constate que le montant des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, s'élève à 64 065.52 euros incluant la perte fiscale de – 13 788.55€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée aux associés à titre de dividendes au cours des 3 derniers exercices sociaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, entre la Présidence et la Société, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente de la société ainsi qu'à tout porteur de copies ou d'extraits des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités de publicité et de dépôt consécutives aux présentes décisions, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 11h.

BDe tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.



Copie certifiée conforme à l'original.

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'W' or 'V' followed by a horizontal line and a small flourish.

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

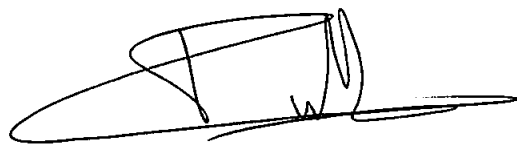
cerfa

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SAS A BOUT DE FIL		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		17 RUE DU PONT AUX CHOUX 75003 PARIS-03			
SIRET		7 9 4 8 3 2 6 1 8 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles { Fonds commercial *	010	76 500	012	76 500
	Autres *	014	7 166	016	7 166
	Immobilitisations corporelles *	028	39 090	030	15 376
	Immobilitisations financières * (1)	040	3 663	042	3 663
	Total I (5)	044	126 420	048	95 539
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	62 155	062	62 155
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068		070	
	(2) { Autres* (3)	072	667	074	667
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	78 917	086	78 917
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	141 739	098	141 739
Total général (I + II)		110	268 159	112	237 278
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	69 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	443		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	8 411		
	Résultat de l'exercice	136	-13 789		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	64 066		
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	25 335		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	867		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 95 849)	172	147 011		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	173 213		
Total général (I + II + III)		180	237 278		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'C' shape followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A BOUT DE FIL

Néant ☐

Exercice N clos le

A- RESULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	146 738	
	Production vendue {	biens		215		214		
		services *		217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée *							224
	Subventions d'exploitation reçues							226
	Autres produits							230
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
								232
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						
Variation de stocks (marchandises)*								236
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240
Autres charges externes* :		(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 447)						244
Rémunérations du personnel*								250
Charges sociales (cf. renvoi 380)								252
Dotations aux amortissements*								254
Dotations aux provisions								256
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	2	
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	
Produits financiers (III) 280							280	
Charges financières (V)							294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348	
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2							312	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
							997	
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344			
ZFANO (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
BUD (44 sexdecies)		992						
Dont avoir		Créance due au titre du report en arrière du déficit						346
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641	
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2							370	
							372	
							13 789	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée conforme à l'original

A handwritten signature, possibly reading "F. W.", is written over two horizontal lines.